Famille BARRIERE Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents	0.00
Avance versée	0.00

Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		10.00
Cantine	Novembre-24	(28)	112.00
Garderie	Novembre-24	(8)	8.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	130

Règlement à effectuer **130**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille CASTRO Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents	0.00
Avance versée	0.00

Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		5.00
Cantine	Novembre-24	(13)	52.00
Garderie	Novembre-24	(15)	15.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	72

Règlement à effectuer **72**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille DOYA Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents	0.00
Avance versée	0.00

Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		20.00
Cantine	Novembre-24	(14)	56.00
Garderie	Novembre-24	(11)	12.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	88

Règlement à effectuer **88**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille DYMANT Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents	0.00
Avance versée	0.00

Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		20.00
Cantine	Novembre-24	(14)	56.00
Garderie	Novembre-24	(10)	10.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	86

Règlement à effectuer **86**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille FOUGèRE Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents			0.00
Avance versée			0.00
Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		40.00
Cantine	Novembre-24	(28)	112.00
Garderie	Novembre-24	(55)	61.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	213

Règlement à effectuer **213**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille HERMANN Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents			0.00
Avance versée			0.00
Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		5.00
Cantine	Novembre-24	(13)	52.00
Garderie	Novembre-24	(9)	9.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	66

Règlement à effectuer **66**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille HOSTEIN Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents			102.00
Avance versée			0.00
Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		20.00
Cantine	Novembre-24	(14)	56.00
Garderie	Novembre-24	(24)	26.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	102

Règlement à effectuer **204**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille MATIAS Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents			0.00
Avance versée			0.00
Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		20.00
Cantine	Novembre-24	(12)	48.00
Garderie	Novembre-24	(10)	11.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	79

Règlement à effectuer **79**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.

Famille RABEC Facture au 30/11/2024

Au 05/12/2024

Solde des mois précédents			0.00
Avance versée			0.00
Participation	Novembre-24		0.00
Autres frais	Novembre-24		60.00
Cantine	Novembre-24	(21)	84.00
Garderie	Novembre-24	(6)	6.00
Cantine sans repas	Novembre-24	(0)	0.00
		S/Total	150

Règlement à effectuer **150**

Délai de paiement : 30 jours maximum après réception de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40€.